

DÉBAT. Les rayonnements électromagnétiques sont-ils néfastes à la santé ?

En guerre contre les ondes

Les personnes électro hypersensibles - EHS - veulent être reconnues comme étant malades et que la société réagisse à leur problème. Une exposition itinérante « Art et ondes » réunit leurs cris d'alarme.

Il y a des téléphones portables dans cette salle ! C'est insupportable !» C'est le cri, strident, qui surgit dans la salle de l'Académie de Mâcon où s'est tenue la conférence de presse organisée par le collectif « Art et ondes » et le collectif EHS 71, hier après-midi.

À la tribune, Pierre Le Ruz, expert européen, président du Criirem, ardent militant pour la reconnaissance des méfaits des ondes électromagnétiques brosse effectivement un tableau peu réjouissant.

Ces ondes électromagnétiques, amplifiées par le développement des antennes des opérateurs téléphoniques, créent des souffrances, désormais reconnues par les instances dirigeantes et notamment, par le ministère de la Santé.

Qui, s'il les admet, ne les prend pas en charge tout comme les praticiens de terrain. Du coup, ce sont les associations, comme « Les robins des toits », dont plusieurs



Pierre Le Ruz est président du Criirem, Centre de recherche et d'informations indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques. Photo M.S.

On estime à 10% de la population, le nombre d'EHS en France.

membres étaient présents, qui doivent traiter le sujet à la place de l'État. « Nous ne sommes pas des marchands de peur », se défendent-ils, par la voix de Marc Cendrier, chargé de la communication, « car nous parlons surtout de précautions ».

Les EHS présentent des symptômes de souffrance.

Cette hypersensibilité peut résulter d'une disposition naturelle ou chimique. Accusés par les sceptiques de développer des troubles psychosomatiques, les EHS mettent en avant les effets des ondes sur les animaux et même sur les ... tomates qui, a priori, ne somatisent pas.

Une demande : la création de zones blanches

Les solutions pourtant existent mais dépendent surtout d'intérêts financiers. Ainsi, les EHS demandent à ce que les puissances d'émission soient

LE CONTEXTE

PEU DE CHIFFRES

Difficile d'avoir des chiffres en matière d'EHS. En Saône-et-Loire, Michèle et Bénédicte, deux sœurs vivant en Bresse, en sont devenues les porte-parole. De nombreuses lettres aux collectivités locales sont restées sans réponse. La dernière, destinée au préfet, demandant la création d'une zone blanche, a essuyé une fin de non-recevoir : « C'est socialement inacceptable car cela créerait des ghettos » aurait répondu le représentant de l'Etat.

limitées à 0.6 v/m, et surtout, que l'on crée des « zones blanches » où ils pourraient enfin vivre normalement. Les EHS se divisent en deux catégories : ceux pour qui le retour en arrière est encore possible et ceux pour qui, la maladie est irréversible. C'est pour eux que la création des zones blanches, vierges de toute émission - ou tout au moins, à un niveau infime - est une urgence. « Nous sommes conscients du problème, mais nous voulons trouver une solution » concluait Pierre Le Ruz.

MARIE SALERNO (CLP)